



## Chèque garantie opposition

Par **Lilie274**, le **24/04/2019** à **21:40**

Bonjour,

suite au vol de ma voiture des réparations ont été effectuées par le garage qui a récupéré ma voiture. Les réparations étant payées par mon assurance, le garage m'a quand même demandé un chèque de garantie de 3 200€. Il dit avoir reçu qu'une partie de la somme par mon assurance et qu'il manque 900€ et il veut ainsi encaisser mon chèque de 3 200€ pour être payé. A-t-il le droit, quel recours ai-je en droit? Puis-je demander à faire opposition de ce chèque à ma banque ?

Par **Visiteur**, le **24/04/2019** à **21:43**

Bonjour

Une opposition n'est possible qu'en cas de vol ou perte d'un chèque.  
Faites un nouveau chèque et récupérez l'ancien.